

Image not found or type unknown



Reprise du bail après départ de mon ex concubine ?

Par **luxyor**, le **06/02/2010** à **19:50**

Bonjour, Suite à la séparation avec la mère des mes enfants, j'ai gardé l'appartement commun loué auprès d'un loueur social (un ministère) dont seulement elle - étant fonctionnaire - à la signature du bail. Moi même n'étant que signataire en tant que "caution solidaire". Depuis 2001 j'y habite avec ma nouvelle compagne, je reçois régulièrement mes enfants et je paye le loyer prélevé sur mon compte. Quant à mon ex concubine elle est entre temps devenue propriétaire d'un appartement. Le problème c'est que cette année elle m'a annoncé qu'elle voulait le vendre et revenir dans l'appartement dont elle est toujours signataire. Peut-elle le récupérer ou au contraire puis-je obtenir la titularisation de ce bail ? Merci d'avance pour votre réponse